

S'installer en agriculture : comment partir du bon pied ?

© 22/06/2018 | 👤 Céline Clément • 📰 Terre-net Média

Les chambres d'agriculture ont publié, sur Youtube, une vidéo axée sur les premières étapes du parcours à l'installation, histoire de ne pas les brûler en voulant aller trop vite. Démarrer son projet sur de bonnes bases, c'est mettre toutes les chances de son côté pour qu'il réussisse.

"S'installer en agriculture, mais par où commencer ?" : le titre de cette vidéo des **chambres d'agriculture**, publiée sur **Youtube**, résume parfaitement la question que se posent la plupart des jeunes qui veulent devenir agriculteurs. Car il ne suffit pas, comme l'illustre l'une des premières images, d'une « idée, d'une envie, d'une occasion ou d'une opportunité » pour réussir son projet ! Le **parcours à l'installation** débute par deux étapes cruciales, qu'il ne faut pas sous-estimer et encore moins oublier, surtout que ce dispositif de préparation est accessible à tous, insiste la vidéo, de manière concise et visuelle, via plusieurs schémas et icônes animés.

Voir aussi : [Vu sur Youtube – Deux jeunes témoignent de leur parcours à l'installation](#)

La première chose à faire, s'informer auprès du **Point accueil installation** de son département. L'occasion pour les chambres d'agriculture de rappeler les missions de cette structure : « accueillir les porteurs de projet, les informer sur les démarches à effectuer et les aides financières disponibles, et les orienter vers les organismes compétents ». Ensuite, les candidats à l'installation doivent réaliser « un auto-diagnostic pour clarifier leur projet et les compétences à développer », qui ne débouche que sur un pré-projet et pas encore sur le projet d'installation final.

Clarifier le projet et les compétences à développer

Car, pour **repandre ou créer une exploitation**, encore faut-il avoir les compétences nécessaires. **Être agriculteur** ne s'improvise pas et ce sera encore plus vrai demain. Pour faire ce métier, il faut des connaissances et savoir-faire variés : techniques, économiques, de gestion, de management, etc. C'est pourquoi la vidéo insiste l'importance du **plan de professionnalisation personnalisé (PPP)**, pour identifier les besoins en compétence et renforcer, par des formations, celles qui sont adaptées au projet. En résumé, le PPP sert à « acquérir les fondamentaux pour avancer dans son installation ». La vidéo dit bien « avancer dans son installation », pas "finaliser". Le chemin n'est pas terminé, ce n'est que la phase préparatoire, mais indispensable !

À regarder également : [Vidéo des JA de Haute-Marne – « Si l'agriculture était une course »](#)